



Juillet-Août 2026

APPELS À CANDIDATURES et RÈGLEMENT

Durant l'été 2026, des expositions et des animations tous publics seront proposées en différents points du Trièves. Cette nouvelle édition des **Rencontres photographiques du Trièves** présentera des expositions sur une période de deux mois d'été. La durée précise de chaque exposition sera définie en concertation avec le lieu d'accueil.

Cette année 2026 est un peu particulière, puisqu'elle coïncide avec le **Bicentenaire de la Photographie**. L'association organisatrice, « Artistes Associés du Trièves » a décidé de proposer non pas un mais deux appels à candidature.

- **Le premier** est un appel dorénavant traditionnel, destiné à des photographes souhaitant proposer des images sur un thème de leur choix.

- **Le second** sera consacré à une exposition dédiée aux procédés anciens, avec pour thème « **Procédés anciens et images actuelles** » (calotype, cyanotype, daguerréotype, ferrotype, Van Dyke, bromoil, gomme bichromatée, papier salé, collodion, ambrotype, sténopé...).

Le document qui suit est donc valable pour les deux types de dossiers. Pensez à indiquer celui qui correspond à vos souhaits dans la rubrique : « Demande de participation ».

* * *

Dossier de candidature

Durant cette édition 2026 il est prévu de présenter des expositions en intérieur et en extérieur.

Les photographes sélectionnés s'engagent à exposer une série d'images aboutie, et conforme en quantité et en qualité à la proposition présentée au jury de sélection. Il n'y a pas de thème imposé pour cette série.

Les candidats devront fournir des fichiers représentant l'intégralité de la série proposée à l'exposition et un texte de présentation de la série photographique suffisamment clair et synthétique pour la compréhension de l'exposition par les visiteurs (ce texte sera réutilisé pour la promotion de l'exposition). Ils devront fournir également 3 images en haute définition qui seront utilisées pour la communication des Rencontres si l'exposition est retenue.

Les photographes devront préciser **le format fini des photos exposées et le support choisi pour les exposer** (sous cadre, sur Dibond, sur PVC, etc.) sachant qu'ils bénéficieront d'**entre 2m et 30m de linéaire selon le lieu** d'exposition.

L'envoi des images du dossier de candidature se fera sous forme de fichiers au format JPG (taille grand côté 900 px ou 2 Mo maximum). Les images envoyées devront avoir un titre respectant l'anonymat du photographe.

Les artistes doivent être pleinement auteurs de leurs photographies et disposer de toutes les autorisations nécessaires au regard du droit à l'image. Seul l'artiste sélectionné assumera les conséquences juridiques et pénales en cas de manquement avéré aux règles du droit à l'image, l'association organisatrice « Artistes Associés du Trièves » ne pouvant en aucun cas être tenue responsable.

Date limite de réception des dossiers de candidature : **dimanche 21 décembre 2025 inclus.**

Sélection

Le jury est composé de professionnels du monde de la photographie et des organisateurs. Leurs décisions seront souveraines et sans appel, sur la base de présentations anonymes. Les rejets de dossiers n'auront pas à être motivés.

Tous les photographes ayant présenté un dossier seront informés avant le **8 février 2026** de la décision du jury par mail. En cas de désistement du lieu d'exposition, il n'y aura pas de recours possible de la part de l'exposant sélectionné.

Les photographes retenus ne pourront en aucune façon refuser le lieu qui aura été choisi pour exposer leur série. Ce lieu est laissé au libre choix des organisateurs lors de la répartition globale de l'ensemble des séries.

Défraiement

Les photographes exposant ne pourront prétendre à **aucun défraiement** (transport, hébergement, repas, tirages, passe-partout, encadrement...). Le transport des photographies exposées est exclusivement à la charge de l'exposant.

Promotion - communication

Artistes Associés du Trièves s'engage à n'utiliser les images fournies par les photographes sélectionnés que dans un but de promotion pour les Rencontres photographiques du Trièves. Le photographe précisera quelles images il souhaite voir mises en avant pour la promotion de son exposition. Artistes Associés du Trièves s'engage à ne pas utiliser les images des photographes non retenus dans la sélection sans l'accord du photographe. Les frais de communication sont à la charge de l'association.

Présentation, transport, accrochage et décrochage

Les œuvres devront être présentables, prêtes à accrocher. Pour les expositions en extérieur, elles devront être prêtes à être accrochées sur les supports prévus. Dans ce cas, une concertation avec les organisateurs est possible pour définir les supports d'accroche suivant les lieux ciblés, ainsi que le nombre d'images présentées.

Le photographe installera et décrochera lui-même son exposition. Il pourra bénéficier de l'aide de l'organisateur s'il le souhaite, en accord avec le propriétaire du lieu d'exposition. Le photographe veillera à ce qu'il n'y ait aucune dégradation occasionnée au lieu d'exposition. Le décrochage ne pourra être réalisé avant le dernier jour d'exposition prévu.

Artistes Associés du Trièves installera sur le lieu d'exposition un texte de présentation de l'exposition, respectant la charte graphique des Rencontres.

Vernissage

Les frais de vernissage sont à la charge de l'association. Chaque photographe retenu pour les Rencontres photographiques s'engage à être présent au vernissage collectif le concernant. Les dates de vernissage sont déterminées par l'association organisatrice.

Ventes

Les ventes de photographies ne sont ni organisées ni contrôlées par le comité organisateur et devront s'effectuer directement sous l'entière responsabilité de l'artiste. Ce dernier reste donc libre de ses droits d'auteur, et des ventes éventuelles qu'il pourrait négocier. Les photographies vendues ne pourront pas être retirées de l'exposition avant la fin de la manifestation. Aucune utilisation commerciale des œuvres n'est faite par l'organisateur.

Assurance

Chaque exposant assure lui-même ses œuvres. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol. L'auteur accepte de prendre ces risques à sa charge. Il renonce en conséquence à tout recours envers les organisateurs fondé sur de tels événements.

DEMANDE DE PARTICIPATION

Exposition choisie : « thème libre » **OUI – NON** (*barrer ce qui ne convient pas*).

Exposition choisie : « Procédés anciens et images actuelles » **OUI – NON** (*barrer ce qui ne convient pas*).

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **dimanche 21 décembre 2025 inclus**. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés ! Merci de remplir ce document de manière lisible, et de le scanner si envoi par email.

Renseignements administratifs

Nom	
Prénom	
Nom d'artiste ou pseudo	
Date de naissance	
Adresse complète	
Téléphone	
Mobile	
Email	
Site web	
Facebook / Instagram	

Liste des documents à fournir

L'ensemble du dossier devra nous parvenir sous forme numérique. Il devra contenir :

- ce bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- un texte expliquant au mieux votre démarche photographique
- un texte de présentation associé à votre série suffisamment clair et synthétique pour la compréhension par les visiteurs
- vos photographies
- 3 images haute définition issues de la série (pour la communication)

Téléversez vos fichiers à l'adresse suivante (attention il est impossible de téléverser des dossiers) :

<https://rpt.frama.space/s/ExzB4WpRiQa7Znt>

Merci de remplir, signer, et retourner la totalité du règlement signé :

Je reconnais être l'auteur des épreuves de ce dossier d'inscription, en avoir pleinement les droits et, lorsque les modèles sont reconnaissables, être en mesure de présenter le cas échéant, un document signé réglant la question du droit à l'image.

Je reconnais aussi être pleinement informé des procédures d'inscription et d'exposition des Rencontres photographiques du Trièves, et atteste avoir pris connaissance du règlement des Rencontres, notamment le chapitre concernant l'assurance des œuvres.

Date + lieu + mention « lu et approuvé » + signature :

(pour mémo, prière de vous faire une copie de ce document)

Fait le

à

Mention :

Signature

Descriptif de l'exposition

Exposition en intérieur OUI – NON - POSSIBLE (barrer ce qui ne convient pas).
Exposition en extérieur OUI – NON - POSSIBLE (barrer ce qui ne convient pas).

Support des images :.....

S'agit-il pour vous d'une toute première exposition ? OUI – NON (barrer ce qui ne convient pas).

Titre :

Nom de la photo	Format	Argentique *	Numérique *	N&B *	Couleur *

* = cocher la mention correspondante

**AUTORISATION POUR INSERTION DE
PHOTOGRAPHIES ET UTILISATION DANS DES
ARTICLES DE PRESSE**
www.rencontres-photo-trieves.fr

Je soussigné(e),, exposant lors des Rencontres photographiques du Trièves 2026, autorise l'association Artistes Associés du Trièves à mettre en ligne, sur le site internet des Rencontres et d'autres supports, les 3 photographies que je mets gracieusement à sa disposition.

Titres des images :

1 -

2 -

3 -

Nom des fichiers si différents des titres :

1 -

2 -

3 -

Titre de l'exposition dont les images font partie :

.....

Facultatif : lien vers mon site web ou blog (pourra être cité sur les supports de communication des Rencontres) :

.....

Ces photos **avec une haute définition** serviront à représenter succinctement mon exposition sur le site internet et les supports de communication des Rencontres photographiques du Trièves.
Elles pourront être utilisées pour une exposition collective, présentation de la manifestation.

J'autorise également l'association Artistes Associés du Trièves à utiliser ces photographies pour la publication d'article(s) dans la presse locale, régionale, nationale et/ou spécialisée, en vue de présenter les Rencontres photographiques du Trièves. **OUI – NON** (*barrer ce qui ne convient pas*).

L'association Artistes Associés du Trièves s'engage à ne pas utiliser ces images dans un autre contexte, ou si le dossier est refusé pour l'exposition, sans m'en informer.

Fait à

Le

Signature